



FRANCE

Vacciner en milieu scolaire, oui, mais comment ?

Des campagnes de vaccination « spécifiques », à destination des collégiens, lycéens et étudiants, auront lieu à la rentrée

La vaccination des collégiens, des lycéens et des étudiants dans les établissements scolaires sera bien un élément-clé de la stratégie sanitaire déployée à la rentrée. C'est ce qu'a affirmé le chef de l'Etat lors de son allocution télévisée du 12 juillet, en annonçant, pour septembre, le déploiement de « campagnes de vaccination spécifiques » à l'intention de la jeunesse, alors que la vaccination est déjà ouverte aux adolescents de plus de 12 ans depuis la mi-juin.

« La France a largement préservé l'instruction pendant cette crise », a défendu Emmanuel Macron, lundi. « Douze semaines de fermeture des écoles depuis mars 2020, contre cinquante-six semaines aux Etats-Unis et trente-quatre semaines en Allemagne... Nous pouvons être fiers d'avoir fait le maximum pour l'avenir de nos enfants et de notre jeunesse. »

Concernant la vaccination des plus jeunes, la déclaration présidentielle n'est pas tout à fait une surprise : dans un avis publié le 8 juillet, le conseil scientifique a suggéré d'en faire une priorité. C'est aussi la position du conseil d'orientation de la stratégie vaccinale et de la Haute Autorité de santé. Son organisation en milieu scolaire, en revanche, ne semblait pas jusqu'à présent avoir les faveurs du ministre de l'éducation. Le 8 juillet, sur CNews, Jean-Mi-

chel Blanquer a expliqué souhaiter « surtout que les élèves se fassent vacciner dans les deux mois qui viennent dans les centres de vaccination ». « Notre système scolaire n'est pas pleinement organisé pour vacciner tous les élèves, et le plus normal est qu'on puisse vacciner les enfants dans les centres dédiés », défendait-il alors. Interrogé sur LCI, il a aussi dit craindre une « désorganisation du système ».

Des « équipes mobiles »

Au sein de la communauté éducative, l'annonce du chef de l'Etat soulève, à ce stade, de nombreuses questions. « Qui vaccinera ? A quel moment ? Avec quel recueil du consentement ? », interroge Sophie Venetitay, porte-parole du SNES-FSU, syndicat majoritaire parmi les enseignants du second degré. On sait que [vacciner dans les établissements] peut être un moyen de toucher des jeunes qui ont un lien fragile avec leur médecin, mais ça pose des questions d'organisation auxquelles il faut répondre rapidement. « Faire de nos établissements des vaccinodromes, on n'est pas contre dès lors qu'il s'agit de prêter les locaux et de distribuer les autorisations, réagit Bruno Bobkiewicz, du syndicat de fournisseurs SNPDEN-UNSA. Mais on ne fera pas plus ! » Les chefs d'établissement n'ont pas oublié le « fiasco » de la campagne d'auto-tests qu'ils ont dû gérer seuls, ces





derniers mois.

Alors que le variant Delta complique la préparation de la rentrée, le ministère de l'éducation a réuni, le 8 juillet, les représentants du monde scolaire pour faire le tour des enjeux sanitaires. La vaccination des élèves ne serait pas assurée par les infirmières scolaires mais par des équipes extérieures des agences régionales de santé, ont compris, à cette occasion, les syndicats présents. Il pourrait aussi être question d'envoyer des « équipes mobiles » dans des collèges et lycées avec des médecins et infirmiers « volontaires ». Le protocole sanitaire en préparation, comprenant différents scénarios épidémiques, devrait être diffusé « dans les prochains jours », promet-on Rue de Grenelle. A ce stade, selon Santé publique France, 17 % des 12-17 ans ont déjà reçu une première dose.

Sur la vaccination des personnels de l'éducation, le chef de l'Etat n'a rien dit, ce lundi. Il y a quelques jours, son ministre de l'éducation avançait quelques chiffres. « Au moins 70-75 % des professeurs ont eu une primo-vaccination contre le Covid et, dans nos enquêtes, 90 % en affirment l'intention », a assuré M. Blanquer sur LCI, le 8 juillet. Il n'y a donc « pas besoin de mettre sur pied un système d'obligation [vaccinale] », affirmait-il alors. ■

MATTEA BATTAGLIA

« ON N'EST PAS CONTRE DÈS LORS QU'IL S'AGIT DE PRÊTER LES LOCAUX. MAIS ON NE FERA PAS PLUS ! »

BRUNO BOBKIEWICZ
SNPDEN-UNSA

